

Personnes étrangères en prison : trop (in)visibles ?

Réunion publique

Lundi 2 février 2015, 18h30

Au sein des établissements privés de liberté comme à l'extérieur, les personnes étrangères sont l'objet d'un fantasme artificiellement construit selon lequel existerait une corrélation entre leur nationalité, voire leur origine supposée, et un comportement délictueux. Ce fantasme est largement relayé dans l'espace public.

Dans le même temps, en prison, les personnes étrangères sont confrontées à de nombreuses formes de discriminations très méconnues, quasi invisibles.

Ces discriminations sont notamment le résultat d'une « gestion des flux migratoires » qui ajoute aux fonctions classiques consistant à surveiller et punir, l'objectif, en particulier dévolu à l'administration, de contrôler, et d'enfermer quasi mécaniquement pour expulser.

Au cours de cette réunion publique, les échanges se structureront autour de :

La **visibilité des personnes étrangères en prison**, ou la surreprésentation carcérale en question

- **Immigration et délinquance : réalités, et amalgames.**
Emmanuel BLANCHARD, Maître de conférences, Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, Chercheur au CESDIP
- **Derrière les murs : données statistiques.**
Annie KENSEY, démographe, Cheffe du bureau des Études et de la Prospective à la Direction de l'administration pénitentiaire

Observations conclusives. *Nicolas FERRAN*, responsable du contentieux à l'OIP-SF

L'invisibilité des personnes étrangères en prison, relégués parmi les relégués

- **Double peine et autres discriminations.**
Caroline BOLLATI, responsable de la Commission prison de la Cimade
- **Les obstacles à l'aménagement de peine.**
Jean-Claude BOUVIER, magistrat, Syndicat de la magistrature

Observations conclusives. *Alexandre MOREAU*, Droits d'Urgence
Modération : *Stéphanie CALVO*, Ligue des droits de l'Homme

Lundi 2 février 2015 à 18h30, à la Ligue des droits de l'homme

138 rue Marcadet, 75 018 Paris

(Métro Ligne 12, Lamarck-Caulaincourt)